

**ADMINISTRATION COMMUNALE
DE
DALHEIM**



Dalheim, le 5 mai 2021

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que

la société **ORANGE Communications Luxembourg S.A.**

a présenté la demande d'autorisation relative à la prolongation du délai de mise en exploitation d'un ensemble d'antennes sur le site inscrit au cadastre de la commune de Dalheim, section C de Welfrange, sous le numéro 1385/1919 (Arrêté numéro 3/16/0238).

Le présent avis est affiché conformément à l'article 9.2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

L'avis est affiché pendant un délai de quinze jours, soit du 6 mai 2021 au 20 mai 2021 inclusivement.

Le bourgmestre,
Joseph HEISBOURG



Le secrétaire ff,
Romaine RASSEL